

Il compte autant de ratures. Était-il trop tard pour envoyer cette pièce? N'osa-t-on pas présenter aux Lyonnais une sommation raturée? Quoi qu'il en soit, elle ne fut pas expédiée.

L'autre, écrite entièrement de la main de Couthon, sur papier grossier, mais sans faute d'orthographe et sans rature, est également signée de Couthon, Maignet, Delaporte. Elle est également revêtue du sceau de cire rouge des représentants du peuple. Elle est écrite à la hâte, d'une main agitée et frémissante, comme si elle eût été formulée, non dans un cabinet, mais en plein air et aux ardeurs de la poudre. C'est la pièce authentique, celle qui fut présentée aux Lyonnais consternés. Elle se termine par ces mots : « Au quartier général de Sainte-Foix (*sic*) le sept octobre 1793, l'an second de la République une et indivisible, à dix heures du matin. »

Puisqu'une batterie avait été établie, par les ordres de Couthon, dans cette fameuse allée de charmilles de *la Fleurie*, qui nous interdit de supposer que Couthon, avide et curieux de voir la fin du siège, s'était fait porter sur ce point si favorable pour contempler les ruines de la ville fumante et que c'est là, dans cette allée, sur un tambour peut-être, ou sur la balustrade de la terrasse, que la terrible sommation a été écrite, pour annoncer aux Lyonnais aux abois que si, à midi, toute résistance n'avait pas cessé, le bombardement recommencerait jusqu'à ce que la ville fût anéantie.

Si l'histoire exacte n'affirme pas ce fait, il est permis de l'avancer à titre d'hypothèse, et tout peintre d'histoire pourra, sans être accusé de légèreté et de mensonge, représenter un groupe d'officiers républicains, autour de la batterie, Delaporte et Maignet avec une escorte, et Couthon, dans son fauteuil, écrivant la sommation aux Lyonnais, à l'abri des mêmes ombrages qui avaient vu naguère Lekain, Larive et Clairon.